

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	39 (1949)
Heft:	1
Artikel:	Les palettes ou abécédaires d'autrefois
Autor:	Panchaud, Georges
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005756

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est vrai que ces procédés étaient réciproques, et l'on connaît l'expression autrefois employée en pays réformé: «faux comme la messe». On sait aussi le sens péjoratif attaché parfois à des mots tels que «papist, papô», etc. Tout cela nous parle d'un temps où ne régnaient pas la tolérance et la bonne entente dont nous sommes à juste titre fiers, entre les diverses confessions dans notre pays.

Mais nous voici loin de *la voûdêja*. Pourquoi appelle-t-on ainsi ce jouet, que le français nomme tout simplement la toupie ? Peut-être simplement parce qu'il y a dans son fonctionnement quelque chose de surprenant: voir sortir soudain de son trou ce toton; le voir tomber à terre et tourner debout, comme un derrière, c'est un peu sorcier, du moins pour des enfants.

Quant au mot *voûdê, voûdêja*, il a pris, par extension, le sens de très rusé, et aussi: «qui a la rage de» *îrè voûdê por alå dèvron mè badyè*. Il avait la rage (le démon) d'aller «après» mes outils. Le verbe *invoûdêjà* signifie ensorceler, mais au sens figuré. Au sens propre ou emploie *intsèrèyi*. Mais attention au féminin ! Sa manipulation requiert plus de prudence. *Voûdêja* signifie en effet également . . . très méchante. Ici c'est le ton qui fait la chanson, et il faut considérer le contexte.

Les palettes ou abécédaires d'autrefois

par Georges Panchaud, Lausanne.

«On apprend à lire sur des palettes», écrivent les régents vaudois en réponse à l'une des questions de l'enquête de 1799 sur les écoles de la République Helvétique¹.

Que signifie ce terme ? Le contexte prouve clairement qu'il s'agit d'alphabets et de syllabaires. Or si vous prenez un abécédaire de la fin du XVIII^e siècle, vous avez entre vos mains un petit livre de 8 sur 10 cm., qui ne suggère aucun rapprochement avec les sens que nous connaissons habituellement à *palette*.

Les dictionnaires français, anciens et modernes, donnent à ce mot les usages les plus divers et les plus imprévus (comme celui de brûloir à parfum, par exemple) mais aucune allusion n'est faite au sens d'abécédaire. Littré pourtant a une définition intéressante qui nous rapproche de la vie scolaire: «Instrument de bois mince avec lequel les maîtres d'école frappaient autrefois dans la main des enfants pour les punir. Se dit aussi des coups mêmes donnés

¹ Enquête ordonnée par le Ministre des Arts et Sciences Ph.-Alb. Stapfer. Les réponses, plus ou moins complètes selon les régions de la Suisse, sont déposées aux Archives fédérales.

avec cet instrument . . .» Hatzfeld et Darmesteter en précise la forme, c'est une «sorte de raquette pleine». Si nous pouvons retenir l'idée d'instrument de châtiment à l'usage des maîtres, il semble par contre exclu qu'en France le terme ait signifié autre chose dans le vocabulaire scolaire.

Prenons maintenant les glossaires de chez nous. Le Doyen Bridel donne «*Paletta* s. f. petite pelle; abécédaire (Vaud)»¹. Le glossaire du Patois de Blonay recueille deux expressions «*ōna paléta awé déi potré*» (un abécédaire avec des images) et «*rékordā sa paléta*» (étudier son alphabet)².

Le professeur Develey, en lutte contre le français malmené, condamne au début du XIXe siècle cette expression vicieuse. «On n'appelle pas *palette* l'alphabet pour apprendre à lire; on l'appelle *un a b c*, ou *un abécé* ou *un abécédaire*³». Il remarque encore qu'«on n'appelle pas *châtaigne*, ni *belogne*, ni *taloche*, un coup donné sur la main d'un écolier avec une petite palette de bois ou de cuir, lorsqu'il a fait quelque légère faute; on l'appelle *férule*, tout comme la palette même qui sert à cet usage⁴».

Cette seconde observation nous rapproche du sens donné par Littré, d'instrument de châtiment. On peut en inférer qu'en France comme dans le Pays de Vaud, les maîtres se servaient d'une sorte de raquette pour frapper leurs élèves. Develey, plus royaliste que le roi, voudrait l'appeler férule alors que le terme de palette est bel et bien en usage en France. Mais revenons au sens d'abécédaire.

Il n'est pas limité au seul pays de Vaud.

L'auteur d'un glossaire genevois de 1820⁵, qui lui aussi fait la chasse aux locutions défectueuses, accorde toutefois droit de cité à palette dans l'acception de ABC et de croix-de-par-Dieu. Ce dernier vocable tenait à l'habitude, dans les pays catholiques, de faire précédé d'une croix l'alphabet et de dire «*Croix par Dieu, a, bé, cé, etc.*»⁶.

¹ Doyen BRIDEL: *Glossaire du Patois de la Suisse Romande*. Mém. et Doc. S. H. S. R., tome XXI.

² Louise ODIN: *Glossaire du Patois de Blonay*, Lausanne 1910.

³ Emanuel DEVELEY: *Observations sur le langage du Pays de Vaud*. Lausanne, 1824, 2e. édit. p. 51.

⁴ *ibid.* p. 45.

⁵ [GAUDY-LEFORT] *Glossaire genevois ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville*. Genève 1820, p. 129.

⁶ cf. La Fontaine: «Eh Messieurs; sais-je lire?

Je n'ai jamais appris que ma Croix-de-par-Dieu».

Pierrehumbert¹ relève que le terme est connu dans les montagnes neuchâteloises, qu'il est employé dans le patois de Châble (Valais) et qu'il se trouve dans un texte fribourgeois du XVe siècle, toujours avec la signification d'abécédaire. «*Palèta . . . est le vrai terme patois*» pour alphabet, conclut le dernier en date des glossaires².

L'expression, par contre, est inconnue dans les patois de France à l'exception de la région d'Annecy où, à côté d'alphabet et de croix-de-par-Dieu, le mot palette ou *épalté* est utilisé³.

Morel-Fatio dans son glossaire⁴ avait relevé le passage suivant des «*Bigarrures de Tabouret des Accords*»⁵:

«Cinq ou six enfants qui se jouaient
avec leurs palettes abécédaires.»

L'auteur étant Dijonnais, il est donc possible que l'expression fût aussi connue en Bourgogne.

Nous pouvons conclure jusqu'à preuve du contraire que l'emploi de palette dans le sens d'abécédaire se localise uniquement en Suisse romande, dans la Savoie et peut-être la Bourgogne voisines.

Reste à expliquer comment la palette a pu devenir un abécédaire. Louis Gauchat, à propos de l'étude de Cornu sur le patois de Châble (Valais), écrit:

«Ainsi *paëta*, alphabet, est un doublet de *paleta*, spatule. On avait anciennement l'habitude de coller l'alphabet qu'on remettait aux enfants d'école, sur une spatule de porc, pour lui donner plus de résistance»⁶.

Cette explication est fort plausible. On sait que le mot palette désigne chez nous aujourd'hui encore l'omoplate de porc; or, cet os a la forme d'une petite raquette triangulaire et possède, d'une part, une surface lisse, relativement plate sur laquelle il est possible de graver ou de coller un alphabet et, d'autre part, une extrémité, l'acromion, qu'un enfant peut tenir commodément en main. Pour l'usage auquel était destiné cet instrument,

¹ W. PIERREHUMBERT: *Dictionnaire du parler neuchâtelois*. Neuchâtel, 1926, p. 405 et 715.

² *Glossaire des Patois de la Suisse romande*. Neuchâtel 1924—1933. T. I, p. 315.

³ A. CONSTANTIN et J. DÉSORMAUX: *Dictionnaire savoyard*, Paris-Annecy 1902.

⁴ MOREL-FATIO: *Glossaire patois*, manuscrit déposé à la BCU à Lausanne; feuillet 22734.

⁵ Les *Bigarrures et Touches du Seigneur des Accords*, ouvrage de la fin du XVIe siècle et plusieurs fois réimprimé. Nous n'avons pu retrouver la citation en question.

⁶ Dans «*Festschrift zum 14. Neuphilologentag in Zürich*», 1910, p. 337.

ces deux qualités devaient être précieuses, sans parler de sa solidité et de la facilité avec laquelle chacun pouvait se le procurer.

Il était tout aussi simple et pratique d'utiliser une planchette de bois et pour elle encore le terme palette convient fort bien. On y gravait les lettres de l'alphabet, ou on y collait une feuille manuscrite préparée par le maître d'école. Au XVIIe siècle encore, Coménius reprochait aux instituteurs de continuer à écrire des alphabets et des abécédaires à l'intention de leurs jeunes élèves longtemps encore après la découverte de l'imprimerie, quand bien même il existait des centaines de textes imprimés et prêts à être vendus. Mais c'était pour eux un gagne-pain dont ils ne tenaient pas à se défaire¹.

Mais avant de disposer de textes imprimés, nous savons par plusieurs documents que les tablettes jouaient un rôle très important. Les étudiants y inscrivaient la leçon du maître et les enfants s'exerçaient à y lire les éléments de la grammaire, les prières et les sept psaumes de la pénitence².

C'est un fragment d'un sermon latin qui nous fournit le détail le plus précis sur l'abécédaire du Moyen-Age: «chez le maître d'école, où l'on voit se rendre chaque jour des bandes de petits enfants, avec leur alphabet pendu à la ceinture»³. Sur une gravure de Porzel (1662—1722), on aperçoit un enfant tenant une planchette percée au sommet et sur laquelle s'alignaient les lettres de l'alphabet⁴.

Si l'on désirait encore une preuve de l'existence d'abécédaires de ce genre, on la trouverait dans le «Horn-book» anglais. C'est le nom donné à une feuille de papier contenant les lettres de l'alphabet. Elle était montée sur bois et protégée par de la corne transparente. Le cadre de bois avait une poignée et était d'ordinaire suspendu à la ceinture⁵.

«Les livres de l'enfance» reproduisent des modèles⁶ composés de deux morceaux de cuir épais mais souple cousus l'un sur l'autre et entre lesquels on introduisait l'abécédaire. Le maître avait en même temps à sa disposition un instrument pour châtier les élèves indisciplinés. Conclusion qui rejoint la définition de Littré et la remarque de Develey.

¹ Zikmund WINTER: Život a učení na partikulárních školách v Čechách v XV. a XVI. století. 1901, p. 553—554.

² Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne. Introd. par Joseph Garnier. Dijon 1918, p. 668.

³ Cité par A. LECOY DE LA MARCHE: La chaire française au Moyen-Age, spécialement au XIIIe siècle. Paris 1886, p. 464.

⁴ Une reproduction d'une réimpression du XIXe siècle se trouve dans «Les livres de l'enfance du XVe au XIXe siècle», catalogue rédigé par Gumuchian. Paris 1930, planche 148.

⁵ Encyclopaedia Britannica, 14th. Edition.

⁶ Op. cit., planches 143, 144, 145 et 146

Il est bien difficile de dire à quand remonte l'emploi du mot palette et jusqu'à quand la forme originale s'est maintenue. C'est dans un Recueil diplomatique fribourgeois de 1424 que nous trouvons la plus ancienne mention.

«Nul ne doit apprendre à afan . . . in autre maison la palette, ses sat salmes [sept psaumes] . . . ne autre livre for que en la grant escole»¹.

Le Réformateur Viret l'emploie aussi:

« . . . ces proses ont esté adioustées à la Messe pour chanter après l'Alleluia, au lieu de ce dernier A: auquel ils baillent si grand queue, qu'il semble qu'ils soyent arrestez en la première lettre de leur Alphabet et palette, comme des petits enfans qui ne savent encore parler, ne dire sinon Aaa . . . »².

Dans le registre du Consistoire de Genève on peut lire en date du 12 oct. 1553:

«Plusieurs imprimeurs sont traduits devant le consistoire pour avoir imprimé des almanachs et pallettes selon la papisterie, chose deffendue par Messieurs»³.

On voit par cette dernière citation que les palettes sont désormais des textes imprimés. C'était encore une simple feuille volante comme ces «*Tabulae Abcdariae Pueriles*» de 1554⁴ et dont l'usage se maintiendra dans plusieurs pays très long-temps. Il y a encore en Angleterre des *Horn-books* au début du XIX^e siècle et nous avons vu en Tchécoslovaquie une petite raquette de bois mince de 10 sur 20 cm. environ sur laquelle était collé un alphabet en deux couleurs imprimé à la fin du XVIII^e siècle⁵. Mais à côté de ces abécédaires réduits à la plus simple expression, on éprouva dès le XVI^e siècle le besoin d'ajouter aux lettres et aux syllabes quelques petits morceaux de lecture. Comme l'enseignement est entre les mains de l'Eglise, on choisit des textes religieux. C'est ainsi que dans une plaquette imprimée chez Robert Estienne probablement antérieurement à 1540⁶, trois feuillets seulement sont consacrés à l'alphabet et à des séries de syllabes, tandis que les quatre autres contiennent l'oraison

¹ Recueil diplomatique de Fribourg. Tome VII, p. 173.

² VIRET: Des Actes des vrais successeurs de Jesus-Christ, éd. 1554, p. 380. Cf. aussi Disp. Chrest. II, p. 172.

³ Opera Calvini, tome 21, p. 555.

⁴ «Les livres de l'enfance», op. cit., planche 148. C'est une feuille de 21×34 cm. imprimée au recto seulement.

⁵ Exposition «Cent d'ans d'éducation» à Kroměříž (Moravie) 1948.

⁶ Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI^e siècle dans Mémoires et documents scolaires publiés par le Musée pédagogique. Paris 1886, p. 1.

Voir aussi le «syllabaire» de Mathurin le Roux à Mans de 15[5]1, conservé à la Bibl. Nat. à Paris (X Réserve 2822).

dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres et les dix commandements de Dieu, en latin et en français.

Un autre ouvrage analogue, mais destiné aux protestants, porte déjà le titre d'«*alphabet ou instruction chrestienne*»¹ que tous les ouvrages de ce genre porteront jusqu'au milieu du XIXe siècle. Ce livret deviendra de plus en plus gros, mais la place consacrée à l'abécédaire proprement dit restera très minime.

Dans une édition de chez nous de 1817² se trouvent trois pages de lettres et de syllabes, une quatrième, en fin d'ouvrage, porte une «table pour connaître les chiffres tant en caractères Arabes que Romains»; dans les quarante-trois autres pages on ne s'est plus préoccupé de fournir aux petits enfants une initiation à l'art de lire mais on a visé à leur instruction chrétienne. Nous avons là une manière de catéchisme pour les plus jeunes, puisqu'à l'oraison dominicale succèdent les articles du Credo, les Dix commandements, des prières à dire avant les repas, le matin, le soir, avant et après l'école. Puis «une manière d'interroger les enfants qu'on veut recevoir à la Ste. Cène de notre Seigneur Jésus» et pour finir un «Miroir de la Jeunesse», sorte de cours de morale:

«Voux-tu savoir la différence,
Du bon Enfant et du pervers,
Lis tout au long en patience,
Ce petit livre fait en vers».

En 87 strophes le bon enfant sait ce qu'il a à faire, l'enfant pervers aussi . . .

Les régents vaudois dans leurs réponses à l'enquête Stapfer de 1799 emploient tantôt l'expression «ABC ou Instruction des chrétiens» tantôt celle de palette; est-ce la même chose? Nous avons plusieurs raisons pour répondre par l'affirmative. Dans l'*Almanach de Lausanne* de 1748 on cite parmi les livres en vente chez l'éditeur tous les ouvrages en usage dans les écoles élémentaires y compris les «palettes simples» et «palettes doubles»; aucune mention n'est faite par contre de l'«*ABC ou Instruction des chrétiens*»; mais il y a deux preuves plus formelles qui sont en même temps des témoignages critiques. Le professeur Allamand estime, en 1768, que «les palettes sont très mal faites et très malpropres à donner quelque goût aux enfants aussi bien qu'à leur apprendre à lire correctement. Elles ne donnent ni assez de

¹ «*Alphabet ou instruction chrestienne pour les petits enfans nouvellement revue et augmentée de plusieurs choses*» Pierre Estiard, Lyon 1558 (à la Bibl. Nat. Paris).

² ABC ou instruction chrétienne chez les Frères Blanchard, Lausanne 1817.

principes, ni des exercices de lecture sur des sujets à la portée de l'enfance. On les remplit de prières, de mauvaises rimes, du Credo, du Décalogue, etc., toutes choses que les enfants n'entendent point et pour lesquelles ils prennent de bonne heure de l'aversion à cause de la peine qu'elles leur donnent»¹.

Le *Journal Helvétique* de juillet 1775 est encore plus sévère. «Le petit Livret connu parmi nous sous le nom de «*Palette double et simple*» n'est rien moins que propre à l'usage auquel on l'emploie. On n'y trouve ni méthode, ni principe et il n'y a que la force de la routine qui puisse conserver un livre aussi mal fait, dans un siècle où l'on se pique de parler et d'écrire correctement sa langue . . .»².

Ainsi pas d'erreur possible, le terme «*palette*» désigne à la fin du XVIIIe siècle un petit livre utilisé pour les débuts de la lecture mais qui n'éveille plus aucun rapport avec l'origine première du mot. A ce point de vue la condamnation portée par Develey dans ses «*Observations sur le Langage du Pays de Vaud*», que nous avons relevée plus haut, était fondée.

Mais plus que l'anathème des puristes, la transformation radicale apportée dans la conception des abécédaires va donner le coup de grâce à l'expression «*palette*». Dès le XVIIIe siècle on verra, sous l'influence des idées nouvelles de la pédagogie, surgir toute une série d'alphabets illustrés³. Citons, parmi d'autres, en France le «*Bureau typographique*» de Dumas, puis, en 1744, la 1ère édition du «*Quadrille des enfans*» de l'Abbé Berthaud; en Allemagne «*Das kleine ABC*», «*Das grosse Nurnberg'sche ABC*» de la fin du XVIIIe siècle, le «*Bilder ABC*» publié à Stralsund en 1788; les «*Primer*» et «*Battledore*» anglais ont dès 1780 des vignettes accompagnant les lettres. Dans notre pays, le libraire Samuel Girardet édite au Locle, en 1781, la «*Nouvelle méthode d'enseigner les enfans contenant la première partie de la nouvelle méthode pour apprendre à bien lire et à bien orthographier, par Paleyra . . .*» Cet ouvrage, enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce dues au talent d'Abraham Girardet⁴, sera plusieurs fois réédité et connaîtra un assez vif succès. D'amélioration en amélioration, les abécédaires se transformeront à tel point que l'expression «*palette*», comme en France celle de «*croix-de-par-Dieu*» finiront par disparaître car, il arrive, comme dit Darmesteter,

¹ François-Louis ALLAMAND: *Pot-Pourri*. Tome I, p. 206. Les 5 volumes manuscrits de morceaux divers de théologie sont conservés à la BCU à Lausanne.

² *Nouveau Journal Helvétique ou Annales Littéraires et politiques*. Neuchâtel, juillet 1775, p. 10 et s.

³ Le premier livre de lecture où l'image soit systématiquement utilisée dans un but didactique date de 1653 déjà; c'est l'«*Orbis Pictus*» du grand pédagogue tchèque Jan Amos KOMENSKY (Coménius).

⁴ Abraham Girardet (1764-1823) troisième fils du libraire Samuel Girardet.

que «les mots *meurent*, quand l'esprit cesse de voir derrière eux les images ou les idées dont ils étaient les signes habituels, et par suite, n'usant plus de ces mots, les oublie»¹.

La seule trace qui en subsistera sera la terminaison *bête* et le genre féminin que l'on donne souvent en Suisse romande au mot alphabet par analogie à celui de palette².

La prière aux loups
par Jules Surdez, Berne.
(*Lè prouèyi'r é lou*).

Nous sommes heureux de présenter à notre cher correspondant, qui a fêté dernièrement son 70ème anniversaire, nos meilleurs voeux. Dès l'âge de seize ans, M. J. Surdez a consacré tous ses loisirs à recueillir des matériaux sur les patois de son beau Jura, dont il connaît comme pas un les traditions, les légendes, les idiomes différents. Il est l'auteur de plusieurs pièces en patois, de chansons populaires, de contes — en patois également — d'une rare saveur. Il est aussi un précieux correspondant du Glossaire des patois de la Suisse romande auquel il a fourni, entre autres, une liste de plus de mille proverbes patois du Jura. Notre revue s'honneure de le compter au nombre de ses fidèles et excellents correspondants. Retiré à Berne depuis qu'il a pris sa retraite comme instituteur, M. J. Surdez continue sans relâche son activité au profit des traditions populaires. Magnifique exemple à imiter, et qui montre à l'évidence ce que peut faire un instituteur dans le domaine des traditions, en encourageant ses élèves à rester fidèles au patois, aux coutumes, qui sont autant de trésors précieux de notre petite patrie romande.

La Rédaction.

Dans l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle, les loups furent longtemps redoutés, comme en maintes autres régions, durant les hivers particulièrement froids.

Chassés par la faim, ils arrivaient dans cette marche du Nord, probablement du fond des grandes forêts des Vosges.

Bien d'autres carnassiers sauvages habitaient en permanence la contrée, ou venaient lui rendre de peu agréables visites. Je veux parler de l'ours, du lynx et du chat sauvage.

Sur la maison aux fresques du petit village franc-montagnard de Goumois, dans la vallée du Doubs, étaient peints jadis un couple de loups et leurs cinq louveteaux. On y distinguait encore fort bien naguère un cerf, un ours gris-brun, de grandeur naturelle, tirant une langue rouge.

Une sorte d'encarpe encadrait l'inscription suivante:

«Un ours a été tué en ce lieu, le 30 Aoûste 1761».

Une autre fresque représentait un lynx et portait cette légende enguirlandée:

«Un Loup Servié a été en ce lieu tué le 13 décembre 1768».

Après la Guerre de Trente ans, les loups furent singulièrement nombreux en Ajoie. De 1652 à 1734, soit pendant 82 ans,

¹ A. DARMESTETER: *La vie des Mots*. Paris 1937, p. 37.

² *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Tome I, p. 315.